

COMMUNE D'AUNAY SOUS CRECY
DELIBERATIONS ET PROCES VERBAL
SEANCE DU 01 JUILLET 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le premier juillet à dix-neuf heure et trente minutes, le Conseil Municipal, convoqué en séance ordinaire le vingt-quatre juin deux mil vingt-cinq, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur. Jacques RIVIERE, Maire.

Etaient présents : Jacques RIVIERE, Fan LAVOISÉ, Anthony TORNIL, Corinne COURCIER, Stéphane BRULARD, Mélodie LEGALLOIS, Carole MACHARES, Béatrice MARAND, José PEREIRA, Christophe REFFIENNA.

Absents excusés : Ronan LE GALL DU TERTRE

Absents non excusés : Yvon PERROT

Secrétaire de séance : Anthony TORNIL

La séance a été ouverte à 20h00 sous la présidence de M. RIVIERE Jacques, maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions. Monsieur Anthony TORNIL a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 16 Mai 2025.

Délibération pour désigner un représentant à l'AFAF de Boullay-les-Deux-Eglises

Dans le cadre de la procédure d'aménagement foncier en cours sur les territoires de Boullay-les-Deux-Eglises, Puiseux et Tréon, avec extensions sur les communes d'Aunay-sous-Crécy, Tremblay les Villages, Marville-Moutiers-Brûlé, Néron et Le Boullay Mivoye, Monsieur le Maire indique qu'il convient de désigner un représentant de la commune au sein de l'association foncière.

Monsieur le Maire propose de désigner Madame Béatrice MARAND comme représentante de la commune auprès de l'association foncière de Boullay-les-Deux-Eglises.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

Désigne Madame Béatrice MARAND comme représentant de la commune d'Aunay-Sous-Crécy auprès de l'association foncière de Boullay-les-Deux-Eglises dans le cadre de la procédure d'aménagement foncier en cours.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Jacques RIVIERE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous/Préfecture le : 02/07/2025
Et publication ou notification du : 02/07/2025
AUNAY SOUS CRECY, le 02/07/2025

